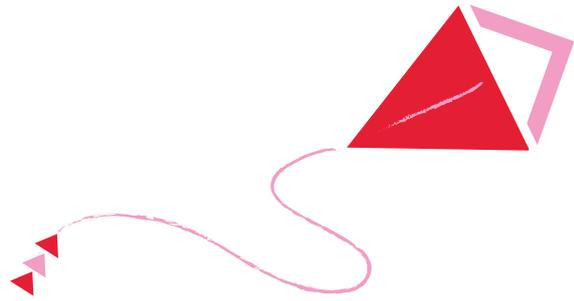




UN CERTAIN REGARD ... DE TERRAIN SUR L'ACCUEIL DE L'ENFANCE À BRUXELLES

Les trois fonctions de l'accueil de l'Enfance dans un contexte de manque de place et d'augmentation de la pauvreté des familles.

SOMMAIRE



Introduction	4
I. Les trois principales fonctions de l'accueil de l'Enfance	7
1. La fonction économique	7
2. La fonction éducative	7
3. La fonction sociale	8
II. Des Milieux d'Accueil et des professionnelles en tension	10
1. Interculturalité : De l'assimilation à l'intégration	10
2. Emploi et flexibilité : Les MA et les exigences du marché de l'emploi	13
3. Le Care au cœur de l'accueil : Une opportunité de socialisation ?	17
4. Positionnement professionnel : Tensions entre le rôle et le soi	21
5. L'accueil des enfants et l'égalité homme-femme : Un enjeu essentiel !	27
6. Précarisation et société en mutation : Quel impact sur l'accueil des enfants ?	29
Conclusion	33
Remerciements	35

INTRODUCTION



Le concept des *fonctions de l'accueil de l'Enfance* apparaît régulièrement dans les textes relatifs à ce secteur et semble recevoir une large adhésion en son sein. Depuis plusieurs années, la FSMI se positionne clairement en faveur d'une approche qui reconnaisse ces trois fonctions principales¹. En 2012, dans la lignée d'une réflexion sur le financement du secteur de l'accueil des enfants, elle les présente comme suit²:

- **La fonction sociale** (*protéger les individus contre les aléas de la vie*) trouve son fondement dans un souci de solidarité sociale entre les familles et d'égalité entre tous les enfants. Une solidarité promue notamment dans la Convention internationale relative aux droits de l'enfant.
- **La fonction éducative** (*aider les enfants à rester maîtres de leur destin*) motivée par la continuité d'accueil et d'éducation de l'enfant entre la famille, les milieux d'accueil et l'enseignement. Cette fonction éducative doit être particulièrement centrée sur des objectifs de socialisation, de développement physique, intellectuel et socio-affectif, de confiance en soi, de développement de la personne et d'émancipation sociale.
- **La fonction économique** (*tout en répondant aux défis économiques de demain*) permet aux mères et pères d'être disponibles pour leurs activités professionnelles ou d'intégration, dans un cadre d'égalité entre les femmes et les hommes.

Toutefois, à force de constats de tensions sur le terrain, la FSMI s'interroge. Les milieux d'accueil sont-ils en mesure de remplir ces différentes fonctions selon la spécificité de leur forme d'accueil (crèche, halte accueil, accueillantes à domicile, accueil parents/enfants, accueil d'enfants malades à domicile, ...), de leur lieu d'implantation, des réalités socio-économiques et culturelles des familles bénéficiaires? La pluralité des priorités et des projets intervient-elle également dans la possibilité des milieux d'accueil de garantir les trois principales fonctions dévolues à l'accueil des enfants?

Afin de chercher à répondre à ces questions, la FSMI, en collaboration avec le CERE, a mené en 2015 une recherche exploratoire auprès de représentantes de dix milieux d'accueil bruxellois. Le but des entretiens était de comprendre et d'évaluer, à travers cet échantillon représentatif de la variété des systèmes d'accueil de la Région, comment les pratiques de terrain permettent la mise en œuvre de ces trois fonctions de l'accueil de l'Enfance. Ces rencontres, construites autour de trois thématiques questionnant indirectement les trois fonctions, ont permis d'éclairer certaines pratiques professionnelles et de mettre en exergue les tensions qui traversent les protagonistes de l'accueil. Ce travail a surtout convaincu de l'intérêt et de la nécessité d'approfondir cette recherche. En 2017, celle-ci a pu être poursuivie.

1 En plus de ces trois fonctions principales, d'autres fonctions peuvent être attribuées à l'accueil de l'enfance (A.G. Klein, aux Etats-Unis, dans les années 90, attribue 9 fonctions à l'accueil de l'Enfance).

2 Définition épinglée en 2012 dans la brochure: FSMI, Quelques propositions pour une politique cohérente de l'accueil de l'enfance en Fédération Wallonie-Bruxelles, p. 18.

Neuf structures d'accueil de la Région bruxelloise, parmi les dix ayant déjà participé au travail exploratoire en 2015, ont pris part au projet d'approfondissement de la recherche³. Celles-ci sont représentatives des différents types d'accueil existants à Bruxelles : privé, public, subventionné ou non, collectif ou au domicile des accueillantes. L'âge des enfants accueillis est de 0-3 ans, 3-12 ans ou encore 0-12 ans pour l'accueil d'enfants malades. Méthodologiquement, dix entretiens individuels semi-directifs ont été menés auprès de travailleuses de ces structures, sur base d'une grille de questions ouvertes. **L'originalité de la recherche réside, entre autres, dans la volonté d'avoir le regard des personnes de terrain sur leur secteur de travail.** Dès lors, c'est principalement du personnel d'accueil d'enfants qui a été invité à participer aux interviews (accueillante, puéricultrice, animatrice). A certains endroits, du personnel encadrant a également été rencontré (coordination et direction).

La pluralité des structures d'accueil sélectionnées et des statuts professionnels des personnes rencontrées induit une diversité d'approches, de vécus et de discours. Les éléments issus des interviews individuelles ont été enrichis par le fruit de réflexions menées lors d'une matinée de rencontre organisée par la FSMI en décembre 2017. En effet, la première compilation des éléments recueillis y a été exposée à des représentants du secteur de l'accueil de l'Enfance sous forme, d'une part, d'un état des premières tendances de l'analyse, et d'autre part, de confrontation de celles-ci à l'éclairage d'experts extérieurs au secteur⁴. L'analyse qui émane de ces éléments offre un regard sur les préoccupations des milieux d'accueil dans la mise en œuvre de ses trois principales fonctions et pointe des tensions auxquelles ils sont confrontés. Celles-ci constituant un frein à leur capacité à réaliser pleinement ces trois fonctions.



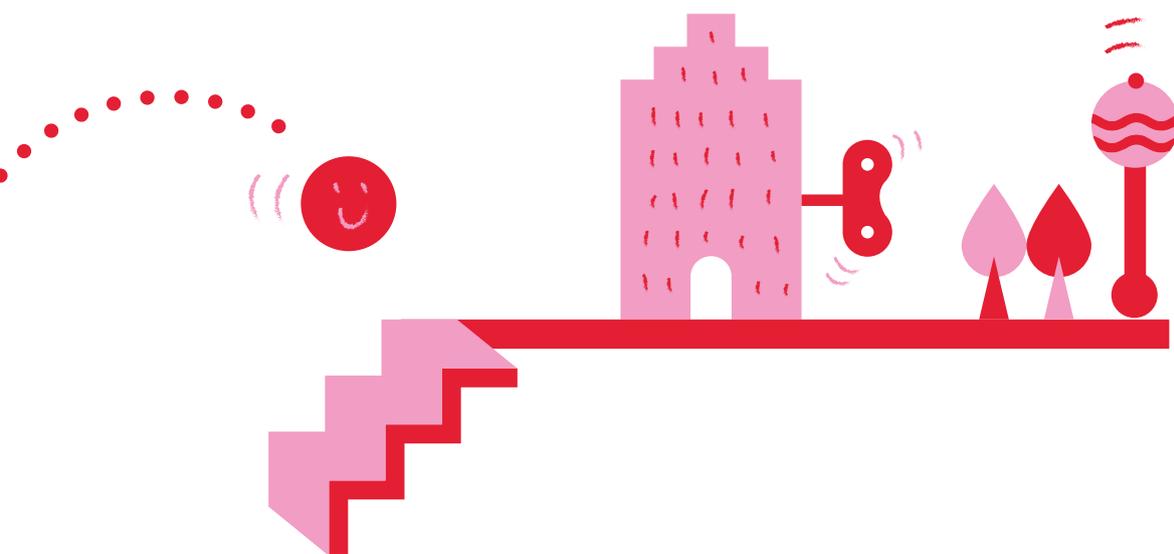
3 L'Aquarelle, Les Amis d'Aladdin, La crèche Jourdan, Le service communal d'accueillantes pour enfants de Watermael-Boisfort, La crèche de la Flèche, La maison d'enfants Actiris, Les Bambins Futés, Le Ballon Rouge et Les Libellules.

4 Les intervenants sont issus de secteurs autres que l'accueil de l'Enfance : Michel Vanderkam (UNIA), Cécile De Wandeler (Vie Féminine), Stéphane Aujean (Observatoire de l'Enfant de la COCOF), Françoise de Boe (Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale). De plus, des personnes ayant participé à la recherche ont apporté leur témoignage.

L'objectif de la brochure *Un certain regard... de terrain sur l'accueil de l'Enfance à Bruxelles* est de présenter les préoccupations, questions et tensions principales vécues par les actrices de terrain quant à leurs possibilités de faire vivre les trois fonctions dans leurs pratiques quotidiennes. Ces fonctions étant tantôt clairement distinctes, tantôt étroitement corrélées, il nous a semblé plus parlant de présenter les tensions qui en découlent sous forme de thématiques :

- **Interculturalité** : *De l'assimilation à l'intégration*;
- **Emploi et flexibilité** : *Les MA et les exigences du marché de l'emploi*;
- **Le Care au cœur de l'accueil** : *Une opportunité de socialisation ?*;
- **Positionnement professionnel** : *Tensions entre le rôle et le soi*;
- **L'accueil des enfants et l'égalité de genres** : *Un enjeu essentiel !*;
- **Précarisation et société en mutation** : *Quel impact sur l'accueil des enfants ?*

Les personnes interviewées dans le cadre de la recherche étant principalement des femmes (10 femmes et 1 homme), reflet du secteur tout entier, nous prenons le parti de féminiser le vocabulaire relatif aux professionnelles de l'accueil dont il est question ici. Nous utilisons également le sigle « MA » pour « Milieux d'Accueil ».



I. LES TROIS PRINCIPALES FONCTIONS DE L'ACCUEIL DE L'ENFANCE



Avant de faire état des résultats de l'analyse, il est opportun de s'arrêter sur une définition théorique un peu plus élaborée des trois fonctions de l'accueil de l'Enfance. En Fédération Wallonie-Bruxelles, l'accueil de l'Enfance est décrit à travers trois fonctions : une fonction économique, une fonction éducative et une fonction sociale. Cette catégorisation a été élaborée par Michel Vandebroek en 2004⁵. Les éléments de définition exposés ci-dessous, à propos de chaque fonction, sont issus du *Rapport IDA*⁶.

1. La fonction économique

Cette fonction concerne a priori les femmes, mais également les familles et la société au sens large (Penn, 2009). Par fonction économique, nous entendons :

D'un point de vue microéconomique :

- La possibilité offerte aux parents, et particulièrement aux femmes, de concilier leurs responsabilités familiales et professionnelles, en organisant la garde des enfants. Cette dimension économique est liée à la fonction sociale des politiques d'accueil de l'Enfance puisqu'il s'agit de favoriser l'émancipation et l'égalité des chances hommes-femmes sur le marché du travail, en créant la possibilité, pour les femmes également, de se construire une carrière professionnelle (Meulders, 2010).
- La possibilité d'améliorer la situation financière des ménages, du fait de la possibilité des parents de s'intégrer dans le marché de l'emploi.

D'un point de vue macroéconomique :

- L'offre d'accueil permet une augmentation des forces de travail, qui participe à une augmentation de la flexibilité du marché du travail.
- Le système de l'accueil de l'Enfance est lui-même un marché d'emploi, qui engage de nombreuses travailleuses dites « peu qualifiées », généralement fortement ciblées par les politiques en la matière (Vandebroek, 2006 ; Etude CORE, 2011). Leur mise au travail augmente les recettes fiscales du travail, tandis que les dépenses publiques liées au chômage, ou à l'aide sociale diminuent.
- L'accueil des jeunes enfants serait également profitable à long terme, en rendant les citoyens plus attractifs pour les employeurs, dans l'optique d'éducation tout au long de la vie (Vandebroek, 2006).

5 Elle est reprise par après par différents auteurs : Vandebroek (2006) ; Dusart (2007) ; Lohmander et al. (2009) ; Amerijckx (2010) et Core (2011).

6 Nous proposons ici un aperçu du contenu de chacune de ces fonctions à partir du Rapport IDA, rapport final ULB- MONS, 2012.

2. La fonction éducative

Cette fonction s'inscrit dans deux temporalités distinctes, le présent et le futur. Elle concerne les enfants, les professionnelles et la société.

Le présent

- Du point de vue de l'enfant, les structures d'accueil sont comprises comme des milieux contribuant à leur développement global - physique, psychologique, cognitif, affectif et social - complémentaires au milieu familial (OCDE, 2001, 2007, 2012 ; Penn, 2009). Ils permettent de contribuer à une égalité des chances, par les opportunités de rencontre avec d'autres enfants, la différenciation des expériences, l'ouverture vers le monde extérieur, etc. (ONE).
- Du point de vue des professionnelles, la remise en question de leurs pratiques à travers la formation continue et les interactions avec les parents favorisent l'amélioration de leurs compétences ainsi que de leur statut.

Selon l'ONE, « la fonction éducative porte bien sur l'enfant. Il n'est pas question ici d'une fonction éducative parentale, excepté pour des projets particuliers et qui l'explicitent clairement⁷ ».

Le futur

La fonction éducative s'inscrit dans un processus d'apprentissage « tout au long de la vie ». La fréquentation d'une structure d'accueil de grande qualité serait un facteur positif pour l'enfant et pour la société dans le sens qu'elle favoriserait l'émergence de citoyens plus capables pour la vie en société (Etude CORE, 2011 ; Vandenbroeck, 2006).

3. La fonction sociale

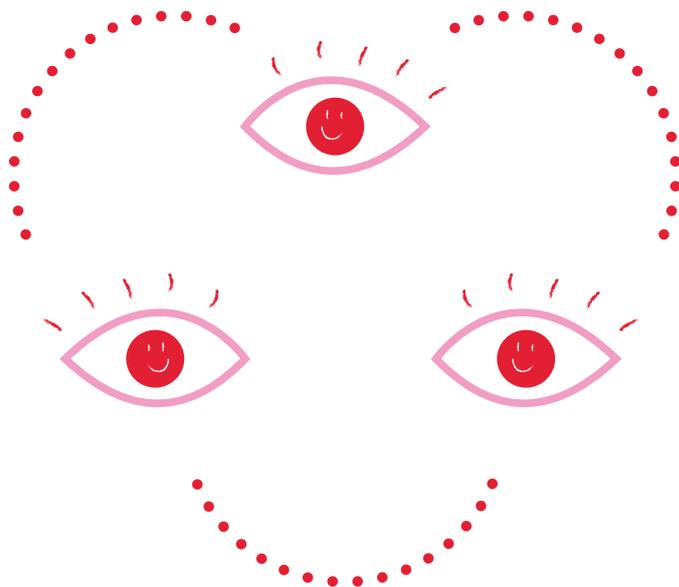
Elle concerne les enfants, leurs parents et la société dans son ensemble. Le développement des structures d'accueil de l'Enfance vise la mise en œuvre d'une plus grande justice sociale (Vandenbroeck, 2006 ; Lohmander et al., 2009).

- **Du point de vue des enfants**, l'accessibilité de toutes les familles aux MA, permet d'assurer l'égalité des chances en termes d'opportunité de développement global, quel que soit le niveau socioéconomique de leur famille ou leur appartenance socioculturelle. Les structures d'accueil peuvent ainsi constituer des espaces de prévention de l'exclusion sociale (Penn 2009). D'autre part, à court terme, ils participent à la construction de la communauté, à l'établissement de réseaux, pour les enfants mais aussi pour les parents.

7 ONE Missions et fonctions des lieux d'accueil - Extrait du "Satellite accueil ONE 2015"

→ **Du point de vue des parents,** les MA sont des espaces de « socialisation de la parentalité⁸ » où « les parents se « mettent en scène », donnent à voir leurs pratiques parentales, et se confrontent aux pratiques des professionnelles qui s’occupent de leur enfant⁹ ». Pour ceux-ci, le MA constitue une opportunité d’échange autour de la manière d’élever les enfants. Selon l’ONE, « c’est dans cette fonction que se joue la transmission de normes et valeurs culturelles et sociales et leur confrontation¹⁰ ». Le MA leur permet de se construire des repères éducatifs (Dusart, 2007 ; Amerijckx, 2010).

Le MA peut également être un lieu de (re)socialisation où les parents rencontrent des professionnels de l’enfance ainsi que d’autres parents. Ils peuvent éventuellement s’investir dans le MA et (re) trouver une utilité sociale.



8 ONE, Ibid.

9 ONE, Ibid.

10 ONE, Ibid.

II. DES MILIEUX D'ACCUEIL ET DES PROFESSIONNELLES EN TENSION



1. Interculturalité : De l'assimilation à l'intégration

Les MA sont amenés à veiller à la continuité de la prise en charge et de l'éducation des enfants entre leur milieu de vie et leurs différentes sphères de développement. Cela contribue à la fonction éducative de l'accueil.

Nous voyons que les professionnelles des MA sont généralement très sensibles à cette notion de continuité. Elles prennent le temps d'observer le rapport entre l'enfant et le(s) parent(s). Elles questionnent ces derniers, lors de la période de familiarisation par exemple, afin de connaître les spécificités de leur(s) enfant(s) et de pouvoir y répondre au mieux. La mise en œuvre de ce principe rencontre toutefois des limites qui sont principalement dues à l'aspect collectif des MA. Le nombre réduit de professionnelles par rapport au nombre d'enfants présents rend aussi cela difficile. Le temps manque.

Parmi ces prises en considération des enfants dans leur globalité, certaines différences culturelles, notamment concernant les spécificités alimentaires, sont respectées. Un exemple connu est celui de la nourriture halal.

Dans certains MA, la mixité culturelle parmi les professionnelles permet une forme de continuité des pratiques avec le milieu familial (ou milieu de vie) de certains enfants issus de l'immigration. En effet, ces professionnelles, elles-mêmes issues de l'immigration, ont gardé des pratiques culturelles de leur pays ou région d'origine.

« Si un enfant parle une langue que je ne connais pas, une collègue peut venir m'aider et apaiser l'enfant. (...) Quand on n'arrive pas à comprendre un enfant (oralement ou dans son fonctionnement), on peut demander à une puéricultrice de la même culture de l'enfant comment cela fonctionne pour eux. »

Cet exemple illustre qu'elles peuvent établir un lien avec un enfant d'une culture proche en parlant sa langue maternelle ou adopter des pratiques de soins courantes dans leur culture et dont elles savent que l'enfant sera familier.

Toutefois, dans la pratique, cette continuité est parfois difficile à réaliser car les mécanismes d'assimilation opèrent de façon naturelle. D'une part, les MA en tant qu'institutions ancrées dans un pays, une région, « reflètent les normes, les valeurs et les représentations des sociétés auxquelles (ils) appartiennent¹¹ ». Ainsi, le cadre, les rythmes des MA, mais aussi les pratiques, comme la façon

¹¹ Sylvie Rayna est maître de conférences à l'Institut national de recherche pédagogique. S. Rayna, « La section des bébés »

d'accueillir les enfants, la distance physique, les activités proposées, les rites liés au repas et aux soins, les rites du sommeil¹²... ne sont pas neutres culturellement. D'autre part, les exigences organisationnelles des MA impliquent souvent une uniformisation des pratiques vis-à-vis des enfants.

Si nous reprenons l'exemple de la nourriture, elle est largement définie par la culture. Les ingrédients utilisés et la manière de les préparer varient en fonction de celle-ci. Or, dans certains MA, pour des questions organisationnelles, tous les enfants doivent manger le repas préparé sur place :

« Il y a une cuisine pour toute la maison. Avant, si l'enfant avait des difficultés à manger la nourriture faite par la cuisinière, on pouvait proposer aux parents d'apporter la nourriture, mais maintenant on ne peut plus. »

Pour éviter un processus d'assimilation et favoriser une approche interculturelle, Margalit Cohen-Emerique¹³ décrit trois étapes nécessaires :

- 1. La prise de conscience de son propre cadre de référence** (par un processus de décentration)
- 2. La découverte du cadre de référence de l'autre**
- 3. La négociation interculturelle**

Le fonctionnement des MA offre-t-il la possibilité de mise en œuvre d'un tel processus ?

Tout d'abord, les MA présentent des modes de fonctionnement qui laissent peu de possibilités de communication avec les parents. Il n'y a d'ailleurs pas d'espace ni de temps formel dédié à leur rencontre, hormis la familiarisation. Les conversations au jour le jour avec les parents sont brèves et concernent surtout le vécu quotidien de l'enfant. Elles ont lieu à l'arrivée et/ou au départ de l'enfant. Les parents sont souvent pressés par leurs contraintes personnelles et professionnelles. Il y a donc peu de dialogue approfondi avec les parents.

« Nous manquons vraiment de temps par rapport aux parents ou vis-à-vis des enfants pour pouvoir se poser et parler avec eux d'éventuels problèmes. »

Ensuite, si certaines pratiques culturelles sont facilement acceptées par les professionnelles des MA, comme dans le cas de l'alimentation, d'autres le sont moins. Il existe des « zones sensibles¹⁴ » qui deviennent des obstacles à la compréhension et à la communication mutuelle. Obstacles qui génèrent des sentiments parfois violents. Selon Margalit Cohen-Emerique, ces « zones sensibles » sont : la représentation de soi en référence avec son corps et son intégration dans l'espace et le temps, la sociabilité et le don, les croyances et pratiques religieuses, les représentations de la famille, des rôles et statuts de ses membres, les relations hommes-femmes, l'éducation de l'enfant

12 Voir l'analyse de S. Rayna, Op. Cit. p. 112.

13 Margalit Cohen-Emerique est Docteur en Psychologie et Expert en Relations et Communication interculturelles. M. Cohen-Emerique, « Etude des pratiques des travailleurs sociaux en situations interculturelles » dans Quels modèles de recherche scientifique en Travail Social, Coordination AFFUTS, Les Presses de l'EHESP, Rennes , 2013, p. 213-260. URL : [http://www.unifr.ch/ipg/anic/assets/files/Textes%20en%20ligne/Cohen-Emerique\(2013\).pdf](http://www.unifr.ch/ipg/anic/assets/files/Textes%20en%20ligne/Cohen-Emerique(2013).pdf)

14 M. Cohen-Emerique, Ibidem, p. 15.

et l'évaluation de la maltraitance, l'attitude des parents vis-à-vis de la scolarisation des enfants. La communication interculturelle est alors difficile et des « chocs culturels »¹⁵ surgissent, parce qu'apparaissent des conflits de valeurs.

Dans ces situations, les professionnelles évoquent comme solution « d'ajustement des comportements » des parents, l'appel d'une personne référente ou l'utilisation du ROI.

Un exemple donné par plusieurs professionnelles comme élément de divergence culturelle est celui de la représentation et du rapport au temps. A leurs yeux, cela peut provoquer des « chocs culturels », lorsque par exemple, certains parents prennent le temps avec leur enfant le matin indépendamment des demandes des professionnelles concernant le respect des horaires d'accueil :

« Des parents arrivent régulièrement en retard le matin et le soir. Si c'est le matin, on peut les renvoyer à la maison si c'est trop récurrent. C'est quelque chose de culturel ; ils ne comprennent pas pourquoi l'enfant doit arriver à l'heure. »

Nous voyons ici le danger de l'utilisation de la culture comme motif pour justifier un comportement individuel. Cette manière de généraliser une attitude comme étant culturelle induit un stéréotype. Pour la plupart des familles, déposer et reprendre son ou ses enfant(s) à l'heure est difficile du fait des contraintes professionnelles et des besoins familiaux.

Les pratiques au sein des MA, entre assimilation et intégration, posent ainsi la question des conditions de faisabilité des relations interculturelles. La continuité de prise en charge et de soin des enfants d'origine culturelle différente, entre leur milieu de vie et le MA, est un véritable défi pour les professionnelles de terrain.

Sur les questions culturelles et identitaires aussi, les travailleuses interrogées semblent souvent défendre une vision assez traditionnelle qui voit les relations entre MA et parents issus de l'immigration comme un processus d'acculturation de ces derniers et non comme un processus dans lequel les professionnel-le-s se demanderaient comment bien accueillir la culture des enfants et de leur famille.

(Extrait de l'intervention de Stéphane Aujean, Attaché principal à l'Observatoire de l'Enfant de la Commission communautaire française¹⁶, lors de la matinée de rencontre de décembre 2017).

15 Selon Margalit Cohen-Emerique, un choc culturel « est une réaction émotionnelle et intellectuelle apparaissant chez les personnes qui, placées par occasion ou profession hors de leur contexte socioculturel, se trouvent engagées dans l'approche de l'étranger. Elle peut être vécue soit sur un mode négatif comme une réaction de dépaysement, de frustration, de rejet, de révolte et d'anxiété, soit sur un mode positif comme une réaction de fascination, d'enthousiasme. C'est une expérience individuelle, à ne pas confondre avec un choc de civilisations. » M. Cohen-Emerique, Etude des pratiques des travailleurs sociaux en situations interculturelles, dans Forum n°146, octobre novembre 2015, p. 26.

16 L'Observatoire de l'enfant est le programme de recherches et d'analyses de la Cocof sur la politique de l'enfance, et en particulier la politique d'accueil de l'enfant. Il s'adresse aux parents, aux professionnels de l'Enfance, aux chercheurs, aux décideurs politiques et aux pouvoirs publics et met à leur disposition des connaissances, des services, des informations, les résultats de ses recherches et des recommandations pour faire progresser les réflexions et débats.

Les MA, baromètres de la société¹⁷?

Les questions d'intégration des enfants issus de l'immigration ou venant d'autres cultures qui se posent au sein des MA sont le prolongement, ou une déclinaison, de questions de société. Comment une société toute entière, un Etat, peuvent-ils faire pour accueillir sans rejeter, sans dénaturer, sans faire de ségrégation, sans créer de ghettos, ces populations venues d'ailleurs ou ayant une double culture? Comment celles-ci peuvent-elles trouver une place dans le « monde » qu'elles rejoignent, tout en portant peut-être une blessure vis-à-vis de leur pays d'origine, en préservant leur identité, certaines de leurs traditions et leur culture ?

Est-ce que, au lieu d'être un miroir des difficultés vécues par ces populations à propos de leur culture, les MA ne sont pas un espace, un lieu, une bulle où elles pourraient, sur certains aspects du moins, voir celle-ci être reconnue et acceptée ?

Qu'est-ce qui pourrait être mis en place en ce sens dans le secteur et au sein des MA? Comment favoriser au sein de ceux-ci le déploiement de valeurs telles que celle d'une « éducation non raciste » ? Des réflexions, outils et processus d'accompagnement des structures d'accueil en ce sens pourraient-ils être mis en œuvre de manière globale dans le secteur ?

2. Emploi et flexibilité: Les MA et les exigences du marché de l'emploi

Les professionnelles rencontrées perçoivent l'accueil de l'Enfance comme un élément clé du système économique. D'une part, il permet la création de richesse qui, à travers les impôts, est redistribuée et sert, notamment, au financement des MA subventionnés. D'autre part, ils facilitent une économie de coûts pour la société, en minimisant les absences au travail des parents, et donc en réduisant les coûts de la Sécurité Sociale. Deuxièmement, le système d'accueil de l'Enfance constitue une opportunité d'insertion des parents au marché de l'emploi. Finalement, l'accueil de l'Enfance constitue lui-même un secteur du marché de l'emploi, avec ses paradoxes.

« Cela va donc leur permettre de produire de l'argent qui sera alors réinjecté dans la société. Il y a un retour. Cela permet alors de subsidier les MA pour qu'ils puissent fonctionner, que les puéricultrices puissent avoir un travail et être payées [...] même si nous ne rapportons pas directement d'argent, nous permettons à d'autres d'en produire. »

« Permettre aux parents de travailler, même les deux parents » parce que « maintenant, il est difficile de vivre avec un seul salaire. »

Une importante question qui surgit des interviews est celle de la compatibilité des horaires des MA avec les réalités et contraintes professionnelles des parents d'aujourd'hui. Les horaires constituent un point sensible de l'accueil de l'Enfance. Si tous les enfants doivent avoir accès à un MA, cette accessibilité est notamment liée aux horaires d'ouverture et de fermeture.

17 Les MA « Baromètres de la société » expression empruntée à Cécile de Wandeler, responsable du bureau d'étude de Vie Féminine (utilisée lors de la matinée de présentation des résultats intermédiaires de la recherche).

« Certains parents (pas beaucoup) veulent une ouverture plus tôt ou plus tard du MA. Lorsque cela arrive, les puéricultrices expliquent l'importance de l'horaire et si les parents sont toujours réticents, la coordinatrice intervient. »

« Ils doivent venir chercher leur enfant pour 17h45 max. Toutefois il arrive que des parents arrivent à 18h30. C'est à ce moment qu'intervient le ROI et les sanctions si nécessaire. »

Une source de tensions entre les professionnelles des MA et les parents est donc liée au décalage entre les attentes ou le cadre horaire de la structure et les besoins, contraintes ou pratiques de certaines des familles. Actuellement, l'ouverture des MA se situe généralement entre 7h00 et 7h30 du matin et leur fermeture, entre 17h30 et 18h00. Ce régime horaire typique, en cours depuis de nombreuses années, correspond au rythme professionnel « d'employés de bureau », ou de fonctions similaires, mais n'est pas nécessairement celui de nombreuses autres catégories d'emploi. Du point de vue des professionnelles, ce respect des plages horaires de l'accueil répond à des objectifs éducatifs et organisationnels des MA qui ne sont pas toujours compris des parents. Cet horaire « classique » pose donc question face à l'évolution des modèles de travail dans nos sociétés occidentales¹⁸. La flexibilité horaire, voire l'hyperflexibilité, exigée aujourd'hui dans le monde du travail, ou le décalage des horaires par rapport à la norme (tôt le matin ou tard le soir), induisent une demande pour un élargissement des horaires des MA de la part d'une catégorie de parents.

Il importe de noter que la flexibilité des emplois touche principalement les femmes et concerne majoritairement des emplois qualifiés de précaires (le nettoyage des bureaux¹⁹, les métiers du soin, ...). Les femmes concernées par ces horaires dits « atypiques » ne peuvent pas accéder aux services d'une structure d'accueil. Ceci engendre une double inégalité : d'un côté une inégalité économique et professionnelle, liée au genre, et d'un autre côté, une inégalité éducative et sociale liée à la difficulté d'accès de l'enfant au MA.

« Les enfants peuvent partir quand les parents ont terminé leurs obligations mais pas entre midi et 14h car les enfants font la sieste. Ce règlement n'est pas adapté pour les parents qui ont des horaires décalés ou coupés. »

De plus, aux contraintes des heures d'ouverture et de fermeture des MA s'ajoutent également les contraintes horaires du déroulement de la journée qui sont liées aux règles organisationnelles de chaque MA. Nous faisons référence ici aux temps consacrés à l'accueil des enfants, le matin, et à ceux de reprise des enfants, dans le courant de la journée. Ainsi, dans la plupart des MA, les enfants sont accueillis entre 7h00 et 9h00 ou 7h00 et 9h30. D'autre part, certains MA n'autorisent pas la reprise de l'enfant durant certaines tranches horaires, par exemple entre 12h00 et 14h00 ou entre 13h00 et 15h30, afin de préserver leur temps de sieste. Ces contraintes organisationnelles constituent un obstacle supplémentaire pour les parents dont les horaires de travail sont coupés et ne coïncident pas avec ceux prescrits par le MA.

18 En France, selon une enquête de 2015, deux employés sur trois ont un horaire atypique. http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/Le_travail_en_horaires_decales.pdf.

19 Contrairement à une époque antérieure où il était géré au sein de l'entreprise et durant les heures de travail des employés, la prestation du service de nettoyage s'effectue aujourd'hui en sous-traitance avant ou après les heures de travail des employés...

Permettre aux parents de travailler, cette fonction essentielle de l'accueil de l'Enfance, est donc parfois mise à mal.

Dans cette réflexion, il est essentiel de garder à l'esprit que, pour certaines personnes, la question du choix de l'emploi ne se pose pas. Prises en tension entre des contraintes économiques, familiales et autres, certaines femmes et familles n'ont pas le choix de leur emploi. Il leur est dès lors difficile de trouver un emploi calqué sur les horaires des MA.

Cette question des horaires et d'accès aux MA concerne également les femmes et familles en recherche d'un emploi ou qui souhaiteraient suivre une formation et qui ne disposent d'aucune solution de garde de leur(s) enfant(s) au sein de leur entourage ou réseau. Il y a trop peu d'offres d'accueil flexible.

L'impact des horaires des MA sur le travail des parents se traduit donc de plusieurs manières. Les familles qui mettent leurs enfants dans des MA parce qu'ils travaillent sont contraints, si nécessaire, d'adapter leurs horaires de travail en fonction de ceux du MA ou de trouver une alternative (demander à une tierce personne d'aller conduire ou rechercher l'enfant). Nous pouvons également faire l'hypothèse que les spécificités d'horaires et organisationnelles des MA influent sur la possibilité d'insertion professionnelle de certains parents, confrontés au fait de devoir rejeter un emploi ne coïncidant pas avec ces spécificités.

Elargir les horaires?

Après avoir posé les constats des contraintes du marché de l'emploi et l'impact que celles-ci sont susceptibles d'avoir sur les MA, s'en suivent les questions du bien-être de l'enfant et des parents mais aussi celui des professionnelles face aux exigences du monde économique.

Le bien-être de l'enfant et des familles

La possibilité d'élargir des horaires d'ouverture des MA pose inévitablement la question du bien-être et du développement de l'enfant.

Quel serait l'impact sur un enfant, sur ses besoins et sur sa relation avec ses parents si ceux-ci le déposaient dans un MA à 5h00 du matin ou l'y reprenaient à 22h00? S'il y passait 12h00 par jour? Comment les parents eux-mêmes pourraient-ils se sentir dans de telles circonstances? Pris malgré eux dans des contraintes dictées par la suprématie de l'emploi dans la société, d'aucuns risquent de souffrir de tels rythmes de vie dans la construction de leur lien à leur enfant.

Ceci réinterroge les besoins fondamentaux des enfants et des parents. Il va de soi que l'emploi est nécessaire. Toutefois est-il juste, dans le cadre d'une société équilibrée (solidaire, égalitaire et juste²⁰), que la sphère économique impose de telles conditions de vie aux familles?

Cette question de l'élargissement des horaires questionne aussi la vie collective des MA sur la compa-

20 Vie Féminine, 12 conditions pour une société solidaire, égalitaire et juste ici et maintenant, Congrès du 29 mai 2010.

tibilité des rythmes individuels et des rythmes collectifs. Pourrait-on accueillir un enfant à toute heure ? Quelles en seraient les conditions, pour assurer le bien-être de l'enfant ainsi que celui du groupe ?

Le bien-être des professionnelles

Le discours des professionnelles n'est pas univoque lorsqu'il s'agit de la question de l'élargissement des horaires d'accueil. Certaines peuvent l'imaginer, surtout dans le souci de répondre aux contraintes dans lesquelles les parents sont pris. Les professionnelles voient combien les parents sont en tension. Pour d'autres, la question est inimaginable car elles pensent avant tout aux enfants et à leur bien-être. Toutefois, lorsqu'il s'agit de l'élargissement de leurs horaires de travail, les professionnelles sont d'accord pour dire que la charge de travail élevée et la longueur de leurs journées ne leur permettraient pas d'en supporter plus. Dès lors, à leurs yeux, opter pour un élargissement des horaires des MA nécessiterait une révision de tout le système. Cela ne pourrait pas passer par un élargissement d'horaire à faire prestre par les professionnelles actuellement sur le terrain.

Face à cette question, il ne faut pas négliger non plus l'aspect de la vie de famille et de garde des enfants des professionnelles des MA elles-mêmes. Comment vont-elles vivre le fait de partir plus tôt/ rentrer plus tard (de) chez elles et quel impact cela pourrait-il avoir sur leur relation à leur(s) propre(s) enfant(s) ? Quelles solutions vont-elles trouver pour faire garder leurs enfants ?

L'articulation entre discriminations individuelles et discriminations structurelles se révèle particulièrement ici par la position des familles et singulièrement des femmes face aux faiblesses du secteur de l'accueil de la petite enfance. Sur le plan de l'emploi, par exemple, de nombreuses études montrent qu'après la naissance d'un enfant, la participation des femmes peu qualifiées et précarisées au marché de l'emploi recule nettement et qu'elles travaillent proportionnellement plus à temps partiel. Le manque d'offre en matière d'accueil de la petite enfance ne fait qu'accroître ces difficultés qui plongent certaines familles dans des difficultés financières qui ne sont pas sans influence sur l'accès au logement, l'accès aux soins de santé, l'accès à l'école et à la culture en général.

(Extrait de l'intervention de Michel Vanderkam, responsable du Service Politique et Société, de chez UNIA²¹ lors de la matinée de rencontre de décembre 2017).

Les MA, baromètres de la société ?

La question de l'adaptation des horaires des MA aux exigences du monde du travail et les constats que font les professionnelles face aux tensions dans lesquelles les parents sont pris, ramènent le débat des choix de société qui sont opérés par les politiques/les puissances économiques et acceptés (ou subis) par les citoyens. Dans quelle société, teintée de quelles valeurs, souhaitons-nous vivre ? Est-ce qu'il nous semble juste de vivre dans un monde où règne un tel diktat de l'économie et du tout à l'emploi ? N'avons-nous pas d'autres besoins que ceux-là ? Quel lien voulons-nous tisser avec nos enfants ? Quelle place voulons-nous prendre dans leur accompagnement et leur éducation ? Qu'avons-nous besoin de vivre au quotidien pour être des citoyens et des citoyennes épanoui(e)s dans la société ?

21 Unia est une institution publique indépendante qui lutte contre la discrimination et défend l'égalité des chances.

3. Le Care au cœur de l'accueil : Une opportunité de socialisation ?

Dans la société, le travail avec les enfants est souvent perçu comme un travail facile et plutôt agréable. Beaucoup entretiennent le stéréotype que, pour les femmes, c'est un métier qui se fait naturellement étant donné qu'il est dans leur « nature » de s'occuper des autres, à fortiori d'enfants. Or, accueillir des enfants est, bien entendu, une profession à part entière qui nécessite des connaissances, des compétences ainsi que le respect de normes et de règles.

Les entretiens avec les professionnelles des MA mettent en évidence les difficultés qu'elles rencontrent en lien avec le *care*. Cette notion fait référence, selon Pascale Molinier, aux expériences ou aux activités « qui consistent à apporter une réponse concrète aux besoins des autres - travail domestique, de soins, d'éducation, de soutien ou d'assistance²² ». Pour elle, cela englobe « l'ensemble des activités qui répondent aux exigences caractérisant des relations de dépendance. Prendre soin de l'autre, ce n'est pas penser à l'autre, se soucier de lui de manière intellectuelle ou affective, ce n'est pas nécessairement l'aimer, c'est faire quelque chose, c'est produire un travail qui participe directement du maintien ou de la préservation de la vie de l'autre²³ ».

Le *care* s'adresse à l'autre dans sa totalité – physique et psychique –. Il s'inscrit dans la durée, et inclut non seulement une pratique, mais aussi une disposition, qui repose sur l'intérêt, l'attention apportée à autrui²⁴.

La pratique du *care* mêle donc la réalisation de tâches ordinaires plus ou moins techniques mais aussi des activités d'ordre psychologique, adressées au destinataire. Selon les professionnelles, ces dernières constituent la part la plus importante de leur travail. Elles sont de l'ordre de l'attention, la présence, l'accueil, l'écoute... Elles passent inaperçues car elles s'effectuent sans paroles, au travers d'un sourire, d'un regard, d'un engagement du corps...²⁵.

Le *care* est fragile. Sa fragilité réside, d'une part, dans le fait que le travail du soin est dévalorisé parce que lié à la sphère privée, à l'émotion et à la nécessité, qualités opposées à celles d'autonomie, de volonté et de rationalité, valorisées par la société. D'autre part, « l'approche par les compétences », mise en œuvre depuis quelques années dans le domaine de la formation professionnelle, y compris dans les métiers de la relation, traduit une certaine « ingénierie de la formation » éloignée de la dimension affective et relationnelle du *care*²⁶.

22 Molinier et al. 2009, p. 1, citée par P. Hebrard, Compétence et travail du care dans la formation aux métiers de la relation humaine. Pour une critique de la compétence. La question du sujet et de la relation à l'autre, 2015. <hal-01658097>.

23 P. Molinier, citée par A-L Ulmann, Le travail émotionnel des professionnelles de la petite enfance dans Politiques sociales et familiales, n°109, 2012. Métiers de la petite enfance : registres et dimensions de l'activité. pp. 47-57. Anne-Lise Ulmann est Docteur en sciences de l'éducation et Maître de conférences au CNAM, Conservatoire National des Arts et Métiers, Paris.

24 P. Hebrard, Compétence et travail du care dans la formation aux métiers de la relation humaine. Pour une critique de la compétence. La question du sujet et de la relation à l'autre, 2015.

25 A-L Ulmann, Op. Cit., p. 50.

26 J.C Tronto, « Du care », Revue du MAUSS, 2008/2 (n° 32), p. 243-265. DOI : 10.3917/rdm.032.0243. URL : <https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2008-2-page-243.htm>, p. 253

La fragilité du *care* et l'invisibilité de sa dimension affective et relationnelle sont à l'origine de tensions et provoquent, sur le terrain, une réduction des pratiques à leurs parts les plus visibles et techniques. Ceci questionne l'adéquation de la réponse donnée aux besoins de chaque enfant et met en évidence le stress généré chez les professionnelles des MA.

Les tensions dans la mise en œuvre du *care* dans les MA proviennent principalement du fait que celui-ci repose sur des ressources adéquates, biens matériels, temps et compétences²⁷. Toutefois ces ressources sont plus rares que les professionnelles ne le souhaitent ou plus rares que ce dont elles ont besoin.

« Le manque de moyens dans la crèche est vraiment problématique pour bien mener notre travail (matériel pas adapté). »

« Maintenant, nous avons 12 bébés et rarement la puéricultrice volante car elle doit remplacer les collègues dans les autres sections. D'ailleurs, dans les autres sections, elles sont 2 puéricultrices pour 14 enfants. C'est énorme. Ça rentre dans les normes ONE au niveau personnel encadrant mais c'est trop peu de personnel pour autant d'enfants. »

« Les subsides pour le fonctionnement du MA sont difficiles à obtenir. (...) Actuellement, il y a une ambiance un peu « rapace » dans le secteur, du fait de la disparition du FESC²⁸, de la diminution des subsides et des budgets. Ceci nous affecte car nous sommes privés de marchés qui vont chez d'autres, malgré le fait qu'ils ne soient eux-mêmes pas mieux subsidiés. »

Parmi les personnes rencontrées, c'est surtout le manque de temps qu'elles dénoncent. Les actes de soins, comme donner à manger aux enfants ou les changer, sont réalisés mais, quand le temps manque, l'aspect relationnel et affectif du *care*, qui crée le lien avec l'enfant, disparaît. L'action se réduit à un acte technique, efficace mais non efficient. Ceci est émotionnellement difficile à vivre pour les professionnelles, sans doute, également, pour les enfants et peut-être pour les parents.

« Le change doit être un moment privilégié. Or, on doit faire ça à la chaîne car on n'a pas le temps. (...) On n'a pas assez de temps pour donner à manger non plus. Dans ce cas, les enfants qui n'ont pas encore mangé viennent à côté de ceux qui mangent. Ça me stresse car je vois qu'ils sont en demande et je n'aime pas ça. Je ne sais pas faire de ces moments des moments privilégiés. »

« Nous n'avons pas assez de temps pour être dans la psychologie de l'enfant. Souvent, nous faisons un travail à la chaîne. »

27 J.C Tronto, Ibid.

28 FESC : Fonds des Equipements et Services Collectifs dont les moyens ont été transférés du Fédéral à la Fédération Wallonie-Bruxelles et alloués à l'ONE.

Finalement, il s'agit parfois de l'incapacité de s'occuper d'enfants dont les besoins sont en conflit :

« Rien que prendre les enfants dans mes bras. Il arrive qu'ils soient 3 ou 4 à me le demander en même temps. »

« Le plus difficile pour moi est lorsque je me trouve dans la section des bébés (11 enfants) et qu'ils pleurent chacun pour leurs besoins... et que c'est super dur de les aider tous. J'ai l'impression que c'est moi qui fait mal mon travail. C'est très dur et très stressant pour moi. (...) C'est dur pour les bébés, c'est dur pour nous. »

« Si un enfant a l'habitude de dormir dans les bras, je vais le faire. Mais si plusieurs enfants pleurent à côté, ce n'est pas possible. »

« Une maman demande que nous mettions son enfant au lit à 10h. Or si nous le faisons, il va être en décalage avec les autres... donc nous ne le faisons pas. »

En réduisant la mise en œuvre du *care* à des gestes « sanitaires », ces situations de tensions questionnent la capacité de réponse des pratiques aux besoins de l'enfant. Si les besoins physiologiques de l'enfant sont couverts, qu'en est-il de ses besoins de sécurité, d'appartenance et d'estime de soi ? Cela interroge également le ressenti éprouvé par l'enfant.

Parallèlement, nous percevons combien ces tensions ont un impact négatif sur le ressenti des travailleuses. Cela va de la frustration au stress, en passant par la culpabilité de ne pas être de bonnes professionnelles, venant du fait qu'elles ne peuvent accomplir leur travail de la façon désirée. Il y a un choix, parfois douloureux, à faire entre essayer de répondre aux besoins de chaque enfant et veiller au fonctionnement du groupe.

Les métiers du Care : la terrible absence de reconnaissance de celles qui « prennent soin »

Parmi le manque de moyens évoqués par les professionnelles rencontrées, arrive la question du manque de reconnaissance des métiers de soins aux autres. Plusieurs personnes rencontrées témoignent du manque de statut, de la flexibilité et de la précarité de certains emplois dans le secteur.

« Pour les accueillantes d'enfants à domicile, il y a un manque cruel de reconnaissance de leur travail, alors qu'il y a plus de difficultés : elles n'ont pas de pause, ont un salaire moindre... ».

Ce manque de reconnaissance et de statut concerne aussi les accueillantes d'enfants malades à domicile. Il apparaît notamment lorsque les agences d'Intérim présentent et proposent ce travail à des personnes non formées sous cette appellation :

« Nous sommes contre les intérimaires dans le cadre de l'Accueil des Enfants Malades à Domicile. Cela discrédite notre métier et ça peut être dangereux pour l'enfant. En effet, les intérimaires ne sont pas formées. Le problème vient surtout qu'elles sont présentées

comme accueillantes d'enfants malades à domicile. Or elles n'ont pas ce titre. Les agences intérim doivent être honnêtes et les présenter pour ce qu'elles sont. Il est vrai qu'elles peuvent aider les familles. Mais en étant honnêtes, les agences laisseront le choix aux parents d'accepter une personne non formée ou pas. Et cela ne discréditera plus notre métier. »

Le manque de statut et de reconnaissance n'épargne pas non plus les puéricultrices. Une directrice de crèche témoigne du fait qu'elle doit, pour des raisons budgétaires, engager des ALE pour le remplacement des puéricultrices malades :

« Quand il y a des absences pour maladie, je me retrouve à court de personnel. Pour pallier à cela, je fais régulièrement appel à des ALE. Celles-ci peuvent ainsi aider les puéricultrices. »
« Il y a un manque de reconnaissance pour les puéricultrices. On ne reconnaît pas assez leurs difficultés. »

Travailler avec des enfants et leur garantir le soin dont ils ont besoin n'est donc pas une mission qui va de soi. Indépendamment de toutes les compétences qui sont mobilisées chez les professionnelles, cela nécessite aussi des moyens suffisants. Nous pouvons noter ici combien le manque de temps, le manque de moyens matériels et le manque de personnel, entre autres, impactent les possibilités des professionnelles de mener correctement leur travail.

Nous notons aussi, parmi les professionnelles rencontrées, le souci de bien faire qui sous-tend leurs actions et leur volonté de trouver des solutions pour palier de leur mieux – et parfois à leur propre détriment – au manque de moyens structurels pour assurer ce soin aux enfants accueillis.

Les MA, baromètres de la société ?

Le manque de moyens, que ce soit en termes de temps, de personnel, de matériel, ..., subi par les professionnelles de l'accueil de l'Enfance et qui impacte directement la qualité de leurs pratiques, surtout celles liées au care, n'est pas propre qu'à ce seul secteur. En effet, de manière générale dans la société, nous savons combien les métiers de soin aux autres sont féminisés car mobilisent des compétences dites « féminines ». Dès lors, ils deviennent précaires car les politiques patriarcales et capitalistes font porter leurs responsabilités sur les épaules de femmes. Ainsi, peu (pas assez) de moyens publics sont dégagés tant pour mener les missions propres à ces métiers du soin que pour payer celles qui les exercent.

4. Positionnement professionnel : Tensions entre le rôle et le soi

Dans les MA, les professionnelles endossent un rôle qui est lié à leur fonction au sein de l'organisation. Les MA sont ainsi des lieux de représentation²⁹. Les professionnelles rencontrées lors des entretiens décrivent leur rôle sous une forme normative : « il faut... », « nous devons... », En incarnant ce rôle, elles agissent en prenant distance par rapport à leurs convictions personnelles mais aussi en prenant distance vis-à-vis de leurs émotions et de leur propre cadre.

Le rôle

Le rôle des professionnelles des MA s'établit en grande partie dans le rapport aux parents. En effet, bien que centré sur l'enfant, ceux-ci sont très présents subjectivement au cœur de l'accueil, vis-à-vis de l'enfant mais aussi de la professionnelle :

« L'accueil est une promenade avec comme fil rouge les parents. Ils ont une grande influence sur leur enfant. »

Selon Anne-Lise Ulmann, « la confiance que le parent accorde à la professionnelle amène celle-ci à effectuer une « mise en scène de soi » destinée à le rassurer³⁰. Il s'agit avant tout d'établir un lien de confiance avec eux, vu combien le jeune enfant est étroitement lié à ses parents. L'accueillir, c'est donc aussi accueillir ses parents. Elles ressentent devoir les rassurer de leurs compétences professionnelles vis-à-vis de leur enfant. Les professionnelles décrivent avoir, face aux parents, un rôle d'écoute et de non-jugement :

« Nous devons éviter les jugements. »
« Il faut être à l'écoute et ne pas porter de jugement. Avant, c'était la professionnelle qui « connaissait les choses ». »
« Il faut prendre le temps de parler, et surtout d'écouter avec eux. »

En même temps, les professionnelles sentent qu'il est important qu'elles montrent aux parents que leurs actions s'inscrivent dans une perspective de professionnalisme afin de les rassurer du lien privilégié qu'ils ont avec leur enfant :

« Nous devons rester professionnelles et faire attention à ne pas la remplacer (la maman) au regard de l'enfant. »
« Nous devons leur faire comprendre que nous n'allons pas les remplacer auprès de l'enfant. Il faut éviter la jalousie que les parents pourraient avoir envers nous. »

29 Selon Erving Goffman.

30 A-L Ulmann, Le travail émotionnel des professionnelles de la petite enfance, dans Politiques sociales et familiales, n°109, 2012. Métiers de la petite enfance : registres et dimensions de l'activité. p. 47-57.
Ulmann Anne-Lise, Ibidem, p. 49.

Dans le sens de la continuité de l'accueil avec le milieu de vie de l'enfant, les professionnelles adoptent aussi parfois un rôle d'accommodation face aux parents. Elles s'adaptent à la manière d'être des parents vis-à-vis de l'enfant. Cette continuité a les limites évoquées précédemment liées entre autres à l'organisation de la structure et au nombre d'enfants accueillis.

« Concernant les parents, c'est garantir la continuité dans la façon dont ils s'occupent de leur enfant. Mais c'est difficile car la crèche a une organisation collective [...] ».
« Nous devons nous fondre dans le cadre de l'enfant. Si les parents nous font confiance, alors c'est « gagné ».

Pour les services d'accueil d'enfants malades à domicile, leur rôle passe également par un soutien aux apprentissages scolaires. Dans ce rôle éducatif, les professionnelles montrent la volonté de ne pas se substituer aux parents dans leur rapport éducatif à l'enfant mais de leur offrir un soutien. Elles tentent de reproduire le modèle éducatif des parents :

« C'est essayer de copier-coller l'éducation des parents ».

Lorsque l'enfant est scolarisé, mais absent de l'école pour une période longue, il s'agit non seulement de transmettre le modèle éducatif des parents mais aussi le modèle éducatif scolaire : les savoirs, les savoir-vivre et les compétences.

Afin de mener à bien leur rôle, les professionnelles indiquent que la communication avec les parents est un élément essentiel.

« Il est important de bien communiquer avec les parents pour les mettre à l'aise, leur faire comprendre que l'enfant est bien pris en charge jusqu'à leur arrivée. »
« Nous essayons d'avoir les bons mots avec les parents. »
« Le contact avec les parents a énormément d'importance. Je parle avec eux sur l'évolution de l'enfant pour voir s'ils sont satisfaits de la qualité de l'accueil. »

Le rôle des professionnelles, bien que lié à des compétences acquises lors de leur formation et en adéquation au cadre de l'institution où elles travaillent (ROI, projet d'accueil, règlementations de l'ONE, ...), est donc fortement influencé par leurs relations avec les parents des enfants accueillis.

Les professionnelles

Beaucoup de personnes rencontrées parlent de leur professionnalisme. Pour elles, tant leur formation que leur cadre de travail et leur expérience font d'elles des professionnelles.

« Nous avons dû insister sur le fait que nous sommes des professionnelles, que nous avons des compétences. »

Ce professionnalisme semble également signifier qu'elles doivent adopter une attitude qui soit à la fois proche et distante dans leur rapport aux enfants. Il s'agit de « leur manifester de l'attention mais ne pas s'attacher à eux »³¹ :

« Il faut veiller à ne pas être trop dans l'émotion. »

Etre professionnelle est une attitude qui résulte donc de l'adéquation des compétences acquises en formation et du positionnement pris par la travailleuse dans l'exercice de son rôle.

La relation aux parents : entre bienveillance et injonctions

Si le bien-être de l'enfant se situe au centre des préoccupations des professionnelles des MA, la relation avec les parents en constitue un élément clé. Travailler la relation avec les parents prend tout son sens puisque leur regard et leur avis sur le travail et les compétences des professionnelles, a un impact direct sur elles. Goffman a montré comment la confiance que le client accorde au professionnel détermine la compétence de ce dernier, et non l'inverse³². Le jugement des parents constitue donc un enjeu important pour les professionnelles, qui s'efforcent de les mettre en confiance. Ce travail commence dès la première rencontre et lors des moments de familiarisation. Il se poursuit au quotidien, lorsque les parents amènent l'enfant le matin et lorsqu'ils viennent le chercher le soir. Quelques mots échangés concernant l'enfant suffisent généralement à renouveler cette confiance. Toute la relation non verbale participe aussi à cela.

Les professionnelles rencontrées insistent d'ailleurs sur le « partenariat avec la famille ». La relation aux parents est une relation d'écoute et de soutien, qui relève de la fonction sociale. Nous nous questionnons cependant sur le possible aspect « éducatif » de cette relation, lorsqu'il y a transmission d'un certain savoir. Car les professionnelles des MA détiennent un savoir sur l'enfance et des compétences, acquis à travers les formations qu'elles suivent et leur expérience de terrain, qu'elles transmettent parfois à certains parents. Dans certains cas, ceux-ci consultent les professionnelles afin d'avoir des informations concernant leur enfant : « Les parents demandent aussi des conseils ». Dans d'autres cas, ce sont les professionnelles qui prennent l'initiative de conseiller les parents ou d'essayer de promouvoir chez eux certains comportements bénéfiques au développement de l'enfant :

« Les parents (...) on essaie de les aider au maximum, leur donner beaucoup de conseils, des pistes (...) ».

La bienveillance envers les parents, dans le cadre de l'accueil des enfants, s'exprime par le respect des spécificités éducatives et culturelles familiales. Dans l'accueil d'enfants malades à domicile cela se ressent particulièrement. Les travailleuses tentent d'adapter ainsi certains gestes en fonction des spécificités éducatives de chaque famille : le portage, un type d'alimentation, un horaire de sieste, une façon de tenir l'enfant, etc. Bien sûr, en ce qui concerne l'accueil collectif, ces gestes

31 A-L Ulmann, Ibidem, p. 51.

32 Cité par A-L Ulmann, « Le travail émotionnel des professionnelles de la petite enfance » dans Politiques sociales et familiales, n°109, 2012. Métiers de la petite enfance: registres et dimensions de l'activité, p. 47 – 57.

s'inscrivent dans les limites des possibilités organisationnelles de chaque MA. Le retrait des professionnelles de la relation affective qui unit l'enfant et le parent est aussi une forme de bienveillance. Il s'agit de confirmer l'amour des enfants pour leurs parents et non pour les professionnelles.

La bienveillance des professionnelles s'exprime également, dans certains cas, par un soutien à la parentalité. Certaines travailleuses expliquent que dans leur MA il arrive de montrer aux mamans comment changer leur enfant, préparer une purée... Dans d'autres, des lieux d'échanges entre parents sur des thématiques choisies par eux sont institués.

Cette bienveillance envers les parents coexiste cependant avec les injonctions à leur égard. Celles-ci concernent le cadre de l'activité professionnelle ou le bien-être de l'enfant. Les professionnelles sont très strictes concernant le respect des horaires du MA pour l'accueil du matin ou de reprise de l'enfant. Le ROI est l'outil qui permet de redéfinir ce cadre vis-à-vis des parents. Le non-respect des horaires par les parents constitue un thème de friction récurrent et entraîne des sanctions allant de la remarque jusqu'au renvoi pour quelques jours de l'enfant. D'autres injonctions concernent le bien-être de l'enfant. Elles peuvent concerner la nourriture à apporter, l'hygiène de l'enfant, son habillement...

Ce positionnement professionnel vis-à-vis des parents n'est pas facile à construire. Il est propre à chaque relation avec les parents. En effet, certaines familles peuvent vivre comme une intrusion le fait de recevoir des conseils ou avis à propos de la manière de faire envers leur enfant. Pour d'autres, ils sont attendus et essentiels.

Les tensions entre le rôle, la professionnelle et la personne

Les tensions entre le rôle, la professionnelle et la personne proviennent de l'écart entre les convictions personnelles de la travailleuse (son propre cadre de référence) et les positions qu'elle doit prendre au travers de son rôle et de sa profession. La manière d'éduquer un enfant, par exemple, peut amener la professionnelle à se sentir en tension entre ses propres manières de faire, celles qu'elle doit adopter au vu de son positionnement professionnel et l'influence des parents :

« Notre rôle est aussi de mettre en confiance les parents. [...] Nous devons nous adapter même si c'est parfois difficile ou que nous ne sommes pas tout à fait d'accord sur la méthode. C'est à nous à nous fondre là où on va, à faire attention. »

Des tensions peuvent également émerger pour les travailleuses du fait de la difficulté de réaliser leur idéal professionnel à cause de normes organisationnelles du MA ou de réglementations du secteur.

D'autres tensions encore surgissent dans la retenue émotionnelle dont les professionnelles doivent parfois faire preuve pour répondre aux exigences de leur fonction ou par manque de moyens (le nombre d'enfants et le peu de travailleuses, le temps, ...). Selon Anne-Lise Ulmann, « cet écart entre ce qui est ressenti et ce qui est montré constitue un effort, un travail émotionnel d'autant plus éprouvant que les prescriptions et les modes d'organisation du travail n'en permettent que rarement l'expression³³ ». Il s'agit de « contenir certains états psychologiques » pour « garder la face » (Goff-

33 Cité par A-L Ulmann, « Le travail émotionnel des professionnelles de la petite enfance » dans Politiques sociales et familiales, n°109, 2012. Métiers de la petite enfance : registres et dimensions de l'activité, p. 47 – 57.

man, 1989) et supporter l'écart entre ce qui est fait et ce qui est éprouvé. Ces tensions apparaissent notamment face aux demandes simultanées ou décalées des enfants :

« On voudrait répondre à leurs besoins, mais ce n'est pas possible car ils sont trop et ça peut m'amener du stress. »

Les tensions liées aux émotions surviennent aussi face à un enfant en difficulté :

« Ce n'est pas toujours facile quand un enfant pleure tout le temps. »

Le regard et le jugement des parents, que l'on sait important, constitue aussi une source de tensions, « parce qu'il vient s'interposer entre les professionnelles et l'enfant »³⁴. Il constitue une sorte d'intrusion dans cette relation. De plus, les parents, même absents, sont toujours subjectivement présents dans le travail avec les enfants. Les professionnelles cherchent dès lors à minimiser ces tensions :

« Même quand tout va bien, je m'informe de leur satisfaction, souvent. C'est important pour moi de savoir qu'ils me font confiance. »

Ces tensions liées à des difficultés émotionnelles nous permettent de mettre également en avant ici l'importance de la relation des professionnelles avec les autres travailleuses du MA. Elles ont besoin non seulement de se soutenir mais aussi de disposer de lieux de rencontres avec d'autres professionnelles du MA.

« Ces réunions sont importantes pour nous. Nous pouvons discuter, déposer nos difficultés, partager nos expériences, échanger sur les astuces ou les cas plus difficiles, que ce soient les enfants ou les parents. Cela permet de nous ressourcer. »

« Ces réunions sont fondamentales. (...) Le personnel peut parler, échanger, essayer de trouver des solutions à certains problèmes. Il serait impossible de fonctionner correctement sans ces réunions. »

« Tout le monde est susceptible de « péter un câble » sur un enfant qui pleure beaucoup. Quand il y a une équipe de collègues, on peut se relayer et se soutenir pour s'aider. »

L'absence d'équipe est d'ailleurs une difficulté pointée par une accueillante d'enfants conventionnée, même si travailler seule est un choix.

« Le fait de travailler seule me pèse parfois comme lors de cette rentrée de septembre, j'ai accueilli un nouveau groupe d'enfants, les enfants présents jusqu'au mois d'août sont entrés en maternelle et c'était difficile émotionnellement. Or je n'ai personne avec

34 A-L Ulmann, Ibidem, p. 49.

qui en parler sur le moment. Mais c'est aussi un choix de travailler seule. De plus, le Service est très à l'écoute quand c'est nécessaire.»

Parfois, le sentiment d'isolement touche également le personnel encadrant.

« Ce qui devrait être important, c'est le travail en binôme en tant qu'Assistante Sociale. »

« Il est (également) difficile de prendre du recul, car ce métier touche souvent l'émotionnel, et particulièrement lorsqu'on est seule. »

Le personnel encadrant a un rôle important à jouer pour rompre l'isolement des professionnelles de l'accueil de l'Enfance.

« Mon rôle est d'encadrer les accueillantes conventionnées, de répondre à leurs questions, de rendre leur travail confortable. Ma présence permet de rompre leur isolement. »

Nous le voyons, les tensions « intérieures » auxquelles les professionnelles de l'accueil de l'Enfance sont confrontées, du fait de la nécessité de leur positionnement professionnel et du manque de moyens (humain, temps et matériel) qui sont parfois contradictoires avec leurs convictions ou idéaux personnels, sont nombreuses. Ces tensions amènent différentes émotions de l'ordre de la colère (contrariété – ne pas avoir les moyens de s'occuper des enfants comme elles le voudraient), de la peur (appréhension – de ne pas satisfaire aux parents et donc ne pas être reconnue comme professionnelle), de la tristesse (désappointement – de laisser les besoins de certains enfants en suspens). De quel espace les travailleuses disposent-elles pour partager et éventuellement évacuer ces tensions intérieures ou émotionnelles qu'elles vivent au quotidien ? Le temps manque déjà pour mener les missions de base liées à la vie de l'accueil. Des moyens supplémentaires seraient indispensablement nécessaires pour permettre l'organisation de ces espaces d'échanges ou d'évacuation des stress : davantage de personnel pour le même nombre d'enfants, du temps pour s'arrêter et échanger entre collègues mais aussi avec les parents ou encore avec d'autres professionnelles, du matériel adapté, ...

Les MA, baromètres de la société ?

Les valeurs dominantes de notre société patriarcale et sexiste : rentabilité, force, performance, ... vont à l'encontre de l'expression d'autres valeurs ou d'autres fonctionnements tels que ceux de laisser place au temps, aux échanges et à l'expression de soi / de ses besoins dans son cadre professionnel. Un renversement des mentalités pour apaiser les tensions qui surviennent dans les métiers du care est-il possible ? Pour parvenir à un tel changement, ses racines ne doivent-elles pas s'ancrent dans un changement politique ? Offrir une meilleure reconnaissance aux métiers du soin en valorisant la formation et les salaires ; attirer d'avantage de candidat(e)s ; renforcer les équipes ; partager les tâches pour répondre aux besoins des bénéficiaires ; permettre aux structures d'organiser le temps autrement, non plus sous la pression mais dans l'échange (multiple), ...

5. L'accueil des enfants et l'égalité homme-femme : Un enjeu essentiel!

Les changements sociaux, technologiques, culturels et politiques voient émerger une diversification des schémas familiaux ainsi que la pluriparentalité. Le modèle familial, autrefois institutionnalisé et basé selon un ordre préétabli, donnant un cadre de référence unique pour le fonctionnement familial, connaît, depuis plusieurs années, des bouleversements structurels et culturels importants. Sur le marché de l'emploi, la biactivité est souvent nécessaire pour permettre aux familles de vivre décemment. L'importance de l'activité féminine, correspondant en partie à un mouvement d'émancipation mais aussi à la mutation dans le champ de l'emploi, change également le paysage familial et par conséquent les besoins des enfants et des parents, notamment en termes d'aides et de services.

Notons toutefois qu'il ne s'agit pas pour les femmes qui travaillent d'un choix uniquement centré sur leur épanouissement personnel, mais il peut s'agir également d'un choix conditionné par des paramètres sociaux et économiques tels que générés notamment par les transformations de l'emploi ou par leur situation socio-économique. Le Monitoring socio-économique de 2017 souligne notamment le rôle important de la composition familiale et du genre, précisant que le cas des femmes avec enfants est le plus frappant dans l'observation des inégalités face à l'emploi. Il existe en effet un recul de la participation à l'emploi après la naissance d'un enfant. Ce sont encore et toujours les femmes qui sont précarisées par la parentalité, ce à tout âge et dans tout milieu social.

D'un point de vue théorique, l'accueil de l'Enfance viserait l'émancipation et l'égalité des chances des hommes et des femmes. Il viserait également la possibilité d'amélioration de la situation financière des ménages. Les témoignages des personnes rencontrées montrent une réalité de terrain très différente de ces projections théoriques. D'une part, le travail des deux parents ne participerait pas d'un objectif de confort financier mais d'une nécessité financière. D'autre part, l'insertion des femmes au marché du travail ne relève pas toujours d'un choix de celles-ci.

Dès lors, il semble exister une réelle tension pour les femmes entre la nécessité (ou le souhait) de travail et l'envie (ou la pression) de maternité. Cette tension se marque d'autant plus que le modèle éducatif semble conserver une différenciation et une hiérarchisation des sexes et des rôles familiaux. Les représentations sociales liées à la parentalité, et plus précisément à la maternité, engendrent souvent des décalages entre les perceptions sociales et professionnelles de la « bonne mère » avec les savoirs et attitudes qui s'y rattachent. La réalité de ce que vivent aujourd'hui les femmes qui sont mères est tout autre, les femmes les plus pauvres étant plus stigmatisées encore. Il existe en effet une représentation idéalisée d'une mère qui est la seule présence qui compte auprès de son tout-petit. Les professionnelles de la petite enfance peuvent ainsi être tiraillées entre ces représentations sexuées de la parentalité (papa fait ceci parce que c'est un homme et maman fait cela parce que c'est une femme) et une vision de coéducation, qui est toutefois encore souvent peu reconnue.

Les professionnelles de l'accueil de l'Enfance sont confrontées en première ligne au paradoxe auquel les femmes font face pour articuler vie professionnelle et vie familiale et peuvent en observer les conséquences sur les femmes. Lorsque celles-ci privilégient le fait de travailler, c'est au prix d'une course incessante et pas toujours pour un travail valorisant. Si elles décident, au moins pour un temps, de rester à la maison avec les enfants, situation parfois socialement idéalisée, les conséquences se feront aussi sentir sur elles en termes de précarité et de dépendance économique ainsi que de fatigue et d'isolement.

(Extrait de l'intervention de Cécile De Wandeler, responsable du bureau d'étude de Vie Féminine³⁵, lors de la matinée de rencontre de décembre 2017).

Cette imprégnation des images liées à la parentalité a un impact important sur la fonction éducative, mais également sur la fonction sociale de l'accueil. La question des normes des fonctions maternelles et paternelles peut influencer les pratiques professionnelles. Ceci se répercute tant dans les rapports entretenus par les professionnelles avec les parents que dans les attitudes éducatives des professionnelles vis-à-vis des enfants. Les questions de genre réinterrogent les convictions et le projet éducatif du MA. Nous notons que les professionnelles rencontrées perçoivent le travail des femmes davantage comme une contrainte économique que comme une potentielle source d'émancipation. N'est-il pas positif pour un enfant de sentir que sa maman aussi, même si la conciliation n'est pas toujours facile, s'épanouit ailleurs que dans son rôle de maman/femme ?

Dans les entretiens, il est largement question « du poids de la société », « d'éducation non sexiste ». L'accueil de l'enfant est traversé par la question de l'égalité, en tension avec celle de la diversité : comment combiner la diversité (culturelle) et l'égalité (sociale et entre les sexes) ? Ici, il ressort une nécessaire implication du/de la partenaire dans l'attention et l'éducation des enfants.

Cette question est exacerbée par les nouvelles formes familiales. Un enfant avec deux mamans ou deux papas pose question. Cela peut choquer certains protagonistes de l'accueil et interroge souvent l'organisation de la structure sur des choses ponctuelles. L'exemple qui est apparu ici est celui de la fête des pères ou des mères. Certains MA s'y refusent alors que d'autres en parlent avec les parents concernés. D'autres encore décident d'adapter les cadeaux fabriqués par les enfants. Le personnel est ainsi tiraillé entre ses convictions personnelles, les souhaits et pratiques éducatives des parents et les références éducatives édictées par l'ONE.

En effet, entre le MA comme organisation, comme lieu sociétal, vient s'intercaler le MA comme espace agréé en fonction de normes réglementaires, fixées par l'ONE. Il importe de distinguer ce qui relève des normes (fixées par l'ONE) et ce qui relève de la spécificité du pouvoir organisateur, explicitée dans un projet d'accueil particulier.

35 Avec les milliers de femmes qu'il rassemble, Vie Féminine, Mouvement féministe d'éducation permanente agit pour combattre la précarité, le sexisme, le racisme, les violences, mais aussi pour développer l'autonomie des femmes, afin de faire avancer la construction d'une société égalitaire, solidaire et juste.

Les MA, baromètres de la société?

Les questions de genre qui surgissent dans les MA pour enfants sont évidemment à l'image du sexisme ambiant de notre société. Le partage des tâches liées au soin et à l'éducation à l'intérieur des couples, l'hétéronormativité sont des exemples parmi beaucoup d'autres.

Afin de renverser la prégnance de ce sexisme dans la société et transformer les mentalités, un levier intéressant n'est-il pas de faire des MA des lieux d'éducation non sexiste? « Le sexisme, comme le racisme, s'apprend dès la plus tendre enfance. La lutte contre le sexisme ambiant sera d'autant plus efficace qu'elle sera précoce. L'aspect sexué de l'éducation doit être pris en compte. Il est important que les acteurs de l'Enfance soient attentifs à l'ouverture offerte aux filles et aux garçons, au soutien de leurs aptitudes individuelles, à éviter de renforcer les clichés de genre... »³⁶.

C'est là le point de départ pour engranger une égalité des sexes, une sensibilité, un intérêt et une ouverture plus importante des hommes aux qualités, tâches et métiers dits féminins. Ceci permettrait enfin une reconnaissance de ceux-ci à la même valeur que celle dont bénéficient les qualités, tâches et métiers dit masculins dans cette société patriarcale. Actuellement, c'est malheureusement le mécanisme inverse qui se produit en général : un métier se valorise et dès lors attire des hommes ou se dévalorise et du coup s'ouvre aux femmes.

6. Précarisation et société en mutation : Quel impact sur l'accueil des enfants ?

A travers les entretiens, un élément est apparu avec une récurrence interpellante. Il s'agit du fait que la plupart des professionnelles ressentent, depuis quatre à cinq ans, des changements importants qui dépassent le strict cadre du MA. Ces mutations sont, pour les travailleuses, difficiles à décrire ou à définir. Elles sont sociétales, ne sont pas palpables mais ont, à leurs yeux, un impact fort sur les MA. Cet impact, ressenti comme négatif, se perçoit avant tout à travers les contacts avec les familles mais aussi au sein des équipes. Les professionnelles évoquent, par exemple, une augmentation inquiétante des familles en difficulté économique ou en détresse sociale. Elles observent les impacts des fonctionnements de la société actuelle, tels que la surconsommation, la flexibilité extrême, l'individualisme, dans les attitudes des parents utilisateurs ou entre collègues.

Concernant les mécanismes de la société de consommation où les diktats de l'économie prennent une place démesurée, une personne rencontrée souligne que, contrairement à une époque antérieure où un salaire était suffisant pour subvenir aux besoins de la famille, dans le contexte actuel du marché de l'emploi cela ne suffit plus et les deux parents sont contraints de travailler :

36 FSMI, *Pour une éducation non sexiste dès la petite enfance*, outil de formation, 2008.

« Permettre aux parents de travailler, même les deux parents » parce que « maintenant, il est difficile de vivre avec un seul salaire. »

D'autres témoignent de l'augmentation de la précarité des familles qui fréquentent les MA :

« Je sens que la précarité augmente. Depuis 10 ans, les conditions se sont empirées. Et depuis 5 ans, c'est encore pire. Les gens ne le disent pas nécessairement mais on le remarque. (...) Même simplement au niveau alimentaire. »

« Ce qui est difficile, c'est aussi la situation dans laquelle se trouvent beaucoup de familles. Nous avons toujours eu un public précarisé mais celui-ci s'en sortait. Nous pouvions accompagner les 2-3 familles en très grande difficulté pendant que les autres demandaient moins d'attention. Maintenant, il y a 2-3 familles qui s'en sortent plus ou moins et les autres sont en très grandes difficultés. Beaucoup plus de familles sont désemparées. Ça s'est aggravé. La précarité est plus forte depuis +/- 3 ans. »

Les MA assurent ainsi parfois un rôle de protection économique des foyers en permettant aux parents salariés de « garder leur emploi » dans un contexte où l'accès à l'emploi n'est plus garanti.

Par ailleurs, les MA offrent une opportunité de développement dans un espace-temps presque quotidien aux enfants dont le contexte familial peut ne pas être suffisamment favorable. Les situations sociales potentiellement problématiques auxquelles sont confrontées certaines familles, et au sein d'elles les enfants, sont, d'après les personnes rencontrées : la précarité matérielle, les situations de tensions dans la famille, les situations relevant de l'aide à la jeunesse.

La précarité

La précarité des familles est maintes fois dénoncée par les personnes rencontrées. Une situation qui, selon elles, s'est aggravée depuis une dizaine d'années et encore plus dans les trois ou cinq dernières années.

Plusieurs personnes ont mentionné le fait que régulièrement, des enfants viennent au MA sans collation ou repas. Les MA protègent les enfants de la précarité matérielle en assurant à tous des repas quotidiens, en leur donnant accès à du matériel adapté à leur âge, susceptible de participer à leur développement (jouets, ...). Les MA assurent également leur développement en leur permettant de trouver une place au sein d'un groupe d'enfants et d'adultes dans un environnement stable et serein, autre que le groupe familial :

« Nous accueillons des parents qui sont dans une certaine précarité. Les enfants n'ont pas 2, 3 repas par jour... leur apporter des repas, un livre, un jeu, être en communauté (...) »

La fonction sociale des MA est de « veiller à ce que chaque enfant ait les repas, donner des repas de substitution. »

« Il arrive que des parents oublient le repas ou que celui-ci ne soit pas adapté pour un enfant. [...] Il y a toujours des repas de substitution au cas où cela arrive. »

L'accueil de la petite enfance est aujourd'hui considéré comme un droit et comme un service de base. Il devrait non seulement permettre de concilier vie familiale et professionnelle mais aussi contribuer à un développement individuel et social optimal pour chaque enfant. La question de l'accessibilité et de l'égalité des chances, abordées dans la recherche, sont donc cruciales. (...) Les MA sont vus autant comme une menace que comme un soutien, parce que les familles les plus pauvres vivent constamment sous le regard de nombreux services qui ont vocation à les aider mais qui exercent aussi un contrôle et constituent donc une menace pour l'unité familiale. On sait en effet qu'il existe un lien statistiquement significatif entre mauvaises conditions socio-économiques et placement des enfants.

(Extrait de l'intervention de Françoise De Boe, Coordinatrice du Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale³⁷ lors de la matinée de rencontre de décembre 2017).

Les situations de tensions dans la famille

Elles sont dues à des conflits intrafamiliaux (parentaux), des difficultés psychiques d'un parent, des difficultés financières, organisationnelles, par exemple des familles monoparentales ou une situation de grand stress chez les parents.

Le MA offre également un espace-temps alternatif, sans tensions, comme une bouffée d'air frais, aux enfants exposés à des situations stressantes dans leur contexte familial :

« Pour les parents plus en difficulté financière ou psychique, les enfants peuvent retrouver un milieu plus serein. Ils se retrouvent sur un terrain neutre, sans les tensions qu'ils pourraient vivre à la maison. »

« C'est aussi amener un moment de récréation pour l'enfant dans une vie chaotique et permettre aux parents de souffler, pour travailler ou juste se reposer. »

« Le MA est également une soupape. Avant nous étions là pour aider l'enfant et un peu les parents. Maintenant nous aidons autant les premiers que les seconds. Nous avons souvent ainsi des remarques telles que « Vous nous sauvez ». L'économie est devenue une vraie préoccupation. »

« J'ai aussi eu le cas d'une maman (...) qui continuait à allaiter mais dont le mari voulait qu'elle arrête. La maman venait plus tôt et allaitait son enfant à la crèche. Le mari est venu pour arrêter ça. Nous lui avons expliqué que c'était un endroit privé et avons discuté avec lui de la situation. »

³⁷ Le Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale est une institution publique interfédérale qui agit de manière indépendante. Sa mission, décrite dans un accord de coopération entre l'Etat fédéral, les Régions et les Communautés, est de veiller à l'effectivité des droits de l'homme dans les situations de pauvreté.

Les situations relevant de l'aide à la jeunesse

Certains MA ont aussi un rôle de protection de l'enfant, parce qu'ils accueillent des enfants dans le cadre d'un processus institutionnel lié au Service d'Aide à la Jeunesse. La fréquentation du MA est alors une obligation pour l'enfant, par décision du juge :

« Nous sommes une crèche sociale. Ce n'est pas nécessairement pour des personnes qui travaillent ou qui veulent mettre leur enfant dans une crèche, ça peut être pour des enfants placés par le juge, pour des parents en difficulté car très jeunes ou adolescents... »

Dans ces cas, la protection de l'enfant s'effectue également à travers le respect du secret professionnel dans les MA ; les professionnelles de terrain n'ont pas accès aux informations personnelles de l'enfant :

« Les puéricultrices n'ont pas accès aux dossiers des enfants. »

Le rôle clé des MA pour soutenir les vécus auxquels les enfants sont confrontés au sein de leur famille n'est plus à démontrer. Après, survient la question des moyens dont ceux-ci disposent pour le faire de la manière qui leur semble appropriée et en réponse aux besoins de chacun d'eux en fonction des situations.

Les MA, baromètres de la société ?

Une fois de plus, nous pouvons constater combien les MA sont le miroir de ce qui se vit au sein de la société. C'est à travers les enfants que les professionnelles sont amenées à percevoir la détresse économique ou sociale des familles. Les mécanismes induits par la société de consommation se répercutent sur les parents ou sur les professionnelles et percolent jusqu'aux MA.

Quoi de plus difficile que d'être face à la détresse des familles à travers le regard ou le vécu de leur(s) enfant(s) ? Comment ne pas se sentir démunie ou impuissante face à cela ? Qu'est-ce que les professionnelles et les structures d'accueil peuvent mettre en œuvre pour accompagner, aider, soutenir, comme ce serait juste de le faire, ces familles ? Comment réaliser cela alors que les moyens leur manquent ?

Jusqu'où notre société va-t-elle aller dans son fonctionnement et son organisation, dans ses valeurs et ses choix, face à ce nombre toujours croissant de familles et d'individus qui se sentent / sont démunis, insécurisés, incapables de vivre dignement, au point de ne savoir nourrir correctement leurs enfants ?

CONCLUSION



L'originalité de la recherche dont nous présentons les résultats d'analyse dans cette brochure réside, entre autres, dans notre volonté de mettre en lumière le regard que les personnes de terrain posent sur leur secteur de travail, l'accueil de l'Enfance à Bruxelles. Dans le contexte particulier de la capitale, qui ressemble probablement à celui d'autres grandes villes du pays, les interviews ont remis en évidence des réalités déjà connues comme le manque de place d'accueil, la précarisation des familles, ainsi que leur impact sur les MA.

Les témoignages des professionnelles et les différentes tensions que nous avons choisi de mettre en exergue ici³⁸, nous montrent que l'accueil de l'Enfance remplit les trois fonctions principales qui lui sont généralement dévolues. Nous percevons également que, constamment, au cœur de leurs pratiques, les travailleuses ont des réflexions ou posent des actes allant dans ce sens, de manière consciente ou non.

Toutefois, malgré ce constat positif, force est de constater qu'il reste malaisé de mettre ces trois fonctions en œuvre du fait, notamment, qu'elles soient sans cesse en tension entre elles. Nous notons que la fonction économique prévaut même si les professionnelles font preuve d'une véritable volonté d'apporter aux enfants et aux familles ce qui a trait aux autres fonctions. Les contacts directs et quotidiens qu'elles ont avec ceux-ci les rendent extrêmement sensibles au fait de les accompagner du mieux qu'elles peuvent, que ce soit sur le plan « éducatif » ou « social ».

Le travail de recherche mené ici nous permet aussi de constater, très concrètement, que malgré la volonté des professionnelles d'agir sur le plan des trois fonctions, les moyens pour le faire, de façon à répondre aux besoins et attentes des enfants et des familles, qu'il s'agisse de moyens financiers, humains, de temps de réflexion ou de formation, leur font défaut. Nous percevons combien il convient de renforcer ces moyens car, de diverses manières, les professionnelles se montrent en souffrance dans l'exercice de leurs fonctions. À côté de cette mise en difficulté des professionnelles, le manque de moyens impacte aussi le bien-être des enfants et des familles.

Ce manque de moyens est un indicateur clair de l'absence de reconnaissance politique et sociale attribuée au secteur de l'accueil de l'Enfance. Vu son importance sur les plans économique, social et éducatif, cette non considération tant des professionnelles que de leur activité pose réellement question. Quel souci et quelle volonté les politiques et la société toute entière ont pour l'épanouissement de leurs citoyens et en particulier des enfants ? En effet, lorsque nous voyons tout ce que l'accueil de l'Enfance permet en termes de bien-être humain - possibilité pour les femmes de s'émanciper via l'emploi ; possibilité pour les ménages de se garantir deux salaires (par choix ou par contrainte) ; possibilité pour les enfants de s'épanouir dans un univers autre que leur lieu de vie, au contact d'autres personnes ; possibilité pour les enfants d'accéder à d'autres formes d'éveil et

38 D'autres tensions sont apparues à travers les échanges et les entretiens. Nous n'avons pas pu toutes les évoquer dans cette publication.

de moyens de développement ; possibilité pour les parents d'échanger avec d'autres parents, avec des professionnelles et, éventuellement de trouver du soutien ; ... - il est incompréhensible qu'il demeure à ce point sous-reconnu, sous-financé, sous-valorisé et inaccessible pour de nombreuses familles qui souhaitent peut-être en bénéficier, même partiellement.

L'accueil de l'enfance est une responsabilité collective. Il doit recevoir de la société toute entière, à commencer par les politiques, une reconnaissance globale et des moyens à la hauteur des fonctions qu'il remplit. D'autres éléments clé ont pu être épinglés. Ils découlent de ce lien que nous avons pu facilement faire entre « ce que vivent les MA » et « ce qui se joue dans la société toute entière » :

- L'accueil de l'Enfance est un lieu où l'interculturalité doit être privilégiée. Le dialogue et l'ouverture vers l'autre, que ces lieux sont capables de mettre en œuvre, peuvent être un des points de départ pour marcher progressivement vers une société non raciste, ouverte et respectueuse de chacun et de toutes les cultures.
- Les besoins d'épanouissement des citoyens passent par d'autres canaux qu'uniquement via l'emploi et l'économie. Une place plus grande doit être laissée à d'autres valeurs et d'autres fonctionnements dans la société pour le bien-être des individus, des familles et des enfants.
- Tous les métiers du soin aux autres (care) doivent être reconnus pour leur rôle essentiel dans la société. Les compétences dites « féminines » (sensibilité, ouverture vers l'autre, empathie, ...) mobilisées pour les accomplir doivent devenir aussi importantes et autant reconnues que ne le sont celles dites « masculines » (force, rentabilité, pouvoir, ...). Cette reconnaissance de la nécessité d'existence de ces compétences est un des points de départ vers le fait d'accorder aux métiers du soin une place égale à celle donnée aux métiers perçus comme « financièrement rentables ».
- Contrer le sexisme est un enjeu et un défi essentiel de notre société aujourd'hui. Mener une éducation non sexiste au sein des MA pour enfants, ainsi que dans les écoles, est un point de départ pour contribuer à un changement de mentalité. Une sensibilisation et un soutien auprès de tous les MA pour agir dans ce sens est nécessaire.
- Une part de la population de notre pays est en détresse sociale ou économique. Les MA en sont témoins en première ligne. Les politiques menées ces dernières années ont contribué à renforcer ces inégalités (économiques et sociales). Il est urgent que le bien-être de l'ensemble de la population (en ce compris, évidemment, toutes les personnes issues de l'immigration) devienne la première préoccupation du monde politique.

Les rencontres avec les professionnelles de terrain de l'accueil de l'enfance nous ont permis d'accéder à une richesse incroyable de vécus, de constats, de vérités. Ceux-ci en disent long sur le monde dans lequel nous vivons et sur les changements que nombre de citoyens ont besoin d'y voir. Beaucoup d'autres choses auraient pu encore être extraites des interviews menés. Nous nous sommes focalisées ici sur l'essentiel à nos yeux. Nous terminerons cette analyse en soulignant, encore une fois, l'investissement que toutes ces professionnelles consacrent chaque jour pour mener du mieux qu'elles peuvent leur travail d'accueil des enfants et de « rencontre » aux familles, malgré les difficultés et freins auxquels elles se heurtent.



REMERCIEMENTS



Un grand merci à toutes les travailleuses ayant participé à cette recherche, à leur confiance et à tout ce que leur contribution a apporté : Benita, Fernanda, Isabelle, Khadija, Laetitia, Marco, Martine, Patricia, Sabah, Tassine, Valérie et Veronica.

Merci aux milieux d'accueil de nous avoir ouvert leur porte : la maison d'enfants d'Actiris ; l'Aquarelle ; les Amis d'Aladdin ; le Ballon Rouge ; les Bambins Futés ; la crèche de la Flèche - Marie-Henriette ; la crèche communale Jourdan ; les Libellules ; le service d'accueillantes conventionnées de Watermael-Boitsfort.

Merci aux intervenants externes qui nous ont apporté leur regard avisé : Stéphane Aujean, Observatoire de l'enfant de la COCOF ; Françoise De Boe, Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale ; Cécile De Wandeler, Vie Féminine ; Tiffany Moerman, le Ballon Rouge ; Michel Vanderkam, UNIA.

Merci à Zaïna Assumani, Séverine Demotte, Cécile De Wandeler, Odile Lejoly, Anne Teheux pour leur relecture.

Merci à la COCOF pour son soutien financier.

Ont contribué à la réalisation de cette brochure pour la FSMI : Geneviève Dresse, Corentin Houbion ; pour le CERE : Chistine Acheroy, Annick Faniel.



centre
d'expertise
et de ressources
pour l'enfance





Contact

Rue de la Poste 111 - 1030 Bruxelles

02/227.13.30

fsmi@viefeminine.be



Avec la collaboration du CERE



centre
d'expertise
et de ressources
pour l'enfance



Avec le soutien financier de la COCOF

